

Date de dépôt : 9 décembre 2020

Rapport du Conseil d'Etat

au Grand Conseil sur la motion de M^{mes} et MM. Guy Mettan, Xavier Magnin, François Lance, Jean-Marc Guinchard, Anne Marie von Arx-Vernon, Jean-Luc Forni, Vincent Maitre, Marie-Thérèse Engelberts, Bertrand Buchs, Delphine Bachmann : Pour un programme ambitieux d'échanges linguistiques !

Mesdames et
Messieurs les députés,

En date du 15 mai 2019, le Grand Conseil a renvoyé au Conseil d'Etat une motion qui a la teneur suivante :

Le GRAND CONSEIL de la République et canton de Genève considérant :

- l'importance de l'apprentissage des langues nationales en Suisse alémanique et Suisse italienne pour favoriser la cohésion nationale;*
- l'importance de l'immersion dans l'apprentissage d'une langue;*
- la nécessité d'apprendre plusieurs langues pour être en adéquation avec notre monde globalisé et les exigences du marché du travail;*
- la volonté politique fédérale de développer les échanges sur le territoire national, en lien avec le Message culture de l'OFC pour la législature 2016-2019,*

invite le Conseil d'Etat

à favoriser les échanges linguistiques entre élèves et entre enseignants.

RÉPONSE DU CONSEIL D'ÉTAT

En préambule, le Conseil d'Etat relève que les objectifs de la présente motion rejoignent en tout point les principes de la politique cantonale de développement et de promotion des échanges et de la mobilité des jeunes en formation. Celle-ci s'inscrit non seulement dans le prolongement de la stratégie nationale Echanges et Mobilité de la Confédération et des cantons signée en 2017, mais répond également aux besoins spécifiques du canton de Genève, dont le marché de l'emploi est fortement tourné vers l'extérieur et où en particulier l'anglais et l'allemand constituent – après le français – les premières langues parlées sur les lieux professionnels.

Les jeunes doivent ainsi être encouragés et préparés à concevoir leur futur au-delà de leur environnement ordinaire, en se confrontant durant leur formation à d'autres codes culturels et sociaux et en acquérant de manière facilitée et complémentaire à l'enseignement traditionnel des compétences linguistiques et/ou des compétences métier.

Depuis 2014, le département de l'instruction publique, de la formation et de la jeunesse (DIP) a développé le bureau des échanges linguistiques et de la mobilité (EL&M DIP) dont les missions sont¹ :

- de développer des programmes spécifiques d'échanges linguistiques ou des stages professionnels en individuel pour les élèves, les étudiants-es et les apprentis-es ou de promouvoir auprès d'eux et elles des programmes créés par d'autres cantons et/ou soutenus par l'agence nationale Movetia pour la promotion des échanges et de la mobilité au sein du système éducatif;
- de soutenir la réalisation de projets d'échanges linguistiques pour des classes/groupes ou de stages professionnels en Suisse ou à l'étranger, sur la base d'initiatives d'enseignants-es, de directions d'établissement scolaires ou d'entreprises formatrices, ou de programmes cantonaux et extra-cantonaux;
- d'aider les parents à organiser un échange ou un séjour linguistique individuel dans le cadre scolaire, en Suisse et à l'étranger; les familles aux moyens financiers restreints ont la possibilité de s'adresser à une fondation privée pour solliciter une aide;
- de proposer des modèles administratifs et logistiques destinés aux enseignants-es ou aux institutions/entreprises formatrices pour faciliter la

¹ <https://edu.ge.ch/site/elem/>

mise œuvre de projets (p. ex. grilles d'évaluation de stage dans le cadre de la formation professionnelle);

- de donner les pistes et informations utiles pour obtenir un financement par le canton et/ou par la Confédération via Movetia, dans le cadre d'un projet d'échange de classe/groupe;
- de collaborer aux dépôts de projet auprès de Movetia pour l'obtention d'un financement pour les candidat-e-s à la mobilité (stages professionnels) dans le cadre de la formation professionnelle;
- de délivrer des attestations de participation aux programmes.

L'offre à destination des élèves de l'enseignement obligatoire se compose de journées de rencontre thématiques à Genève avec des classes suisses alémaniques, de programmes d'échange thématiques dans un lieu tiers (Schullalbor EXPERIO Roche, SimplyScience, Alimentarium), d'échanges entre classes partenaires sous forme de blogs et moyens numériques (Röstiblog), d'échanges de classe d'une semaine, voire deux, avec l'Allemagne et la Suisse alémanique (Deux Langues – Ein Ziel), de camps en immersion pour les élèves du cycle d'orientation (Deux Im Park, Deux Im Schnee), ainsi que d'échanges individuels de vacances avec la Suisse alémanique. En 2018-2019, près de 70 classes, en majorité de l'enseignement secondaire I, ont participé à ces échanges.

Dans l'enseignement secondaire II (ESII), les offres sont différenciées selon les filières. En formation générale, des programmes d'échange sont proposés aux élèves de l'ESII en complément des nombreuses initiatives propres à l'interne des établissements. A titre individuel, certaines filières comportent des séjours ou échanges obligatoires dans leurs plans d'études, comme dans le cadre de la maturité bilingue par séjours linguistiques et scolaires (MMBs), d'autres proposent des séjours libres en dehors du cursus de maturité bilingue (séjours courts ou longs). Des programmes d'échange individuel ont également été initiés, par exemple avec le canton de Bâle-Ville.

Dans le cadre de la formation professionnelle, sur la base des recommandations fédérales en matière de mobilité dans la formation ainsi que pour valoriser l'enseignement des langues dans la formation professionnelle, le conseil interprofessionnel pour la formation (CIF) et l'office pour l'orientation, la formation professionnelle et continue (OFPC) ont respectivement inscrit, dans leurs objectifs et priorités à l'horizon 2023, la facilitation des stages de mobilité dans d'autres régions linguistiques et à l'étranger. En outre, il est prévu d'élargir d'ici 2023 la maturité professionnelle multilingue. Dans cette perspective, seront développés les

programmes de stages professionnels dans des entreprises formatrices partenaires en Suisse ou à l'étranger, en formation initiale et d'une durée de 3 à 4 semaines. De tels programmes, dont certains sont déjà mis en place (p. ex. Mobilité Entreprises, MobilAuto, Mobil-IONS), permettent aux apprentis-es d'enrichir leur formation technique, de développer leurs soft skills et d'élargir leur réseau par des stages dans un autre contexte professionnel en Suisse et à l'étranger.

Le tableau ci-dessous présente les données des mobilités au sein de l'ESII pour l'année 2018-2019 :

Mobilités sortantes				
Désignation du programme	Degré secondaire II (écoles de maturité gymnasiale)	Degré secondaire II (écoles de culture générale)	Degré secondaire II (écoles professionnelles)	Total mobilités
Echange scolaire Suisse alémanique / TI	45			45
Echange scolaire ALL. / ANGL.	97			97
Séjour linguistique MMBs	70			70
Anglais USA	1			1
Séjour linguistique hors MMBs	340	69	274	683
Echange scolaire sans précision de lieu	15			15
Stages professionnels en entreprise			10	10
Stages en filière professionnelle en école professionnelle			76	76
Séjours scolaires hors L2 all. ou angl.	71			71
Total	639	69	360	1 068

Compte tenu de la situation sanitaire, pendant l'année scolaire 2020-2021, tous les déplacements collectifs devront se dérouler en Suisse exclusivement. Afin de préserver les séjours linguistiques notamment en voie de maturité bilingue, les déplacements en individuel (séjours linguistiques et stages professionnels) restent autorisés en dehors des frontières nationales, après approbation du secrétariat général du DIP.

A l'avenir, les voyages collectifs devront se dérouler prioritairement par moyens de transport hors avion, respectant ainsi la volonté de privilégier une mobilité plus respectueuse de l'environnement. En outre, tous les déplacements doivent avoir pour finalité des visées pédagogiques clairement identifiées, qu'ils s'inscrivent ou non de manière obligatoire dans les plans d'études.

Comme l'indiquent les différentes actions portées par notre canton, Genève entend poursuivre son encouragement et son soutien aux projets d'échanges et de mobilité.

Au bénéfice de ces explications, le Conseil d'Etat vous invite, Mesdames et Messieurs les Députés, à prendre acte du présent rapport.

AU NOM DU CONSEIL D'ÉTAT

La chancelière :
Michèle RIGHETTI

La présidente :
Anne EMERY-TORRACINTA